



7. LA TABLE D'EXTENSION

L'EXTENSION C'EST QUOI ?

Vous allez réaliser des vœux. **Si vous n'obtenez pas l'un de vos vœux**, vous devez être affecté malgré tout, donc en dehors de vos vœux.

Vous allez partir en extension.

L'administration va prendre le plus petit barème des vœux que vous avez fait et à partir de votre premier vœu va faire défiler les académies dans un autre prédéfini. c'est la « procédure d'extension » des vœux.

LA TABLE D'EXTENSION

Selon votre premier vœu académique votre extension, c.a.d l'ordre dans lequel va dérouler les académies ne sera pas le même pour connaître celui nous proposons une table des extensions.

Consulter la table des extensions

COMMENT GÉRER L'EXTENSION?

Nous vous recommandons de construire votre « propre » table d'extension avec l'idée que vous préférez malgré tout telle académie à telle autre! Vous avez donc tout intérêt à émettre un maximum de vœux en les classant dans l'ordre de vos préférences plutôt que l'ordre de la table d'extension qui elle vous mènera rapidement en région parisienne.

IL FAUT LE SAVOIR...

- L'extension ne peut pas vous conduire en Corse, Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion ou Mayotte.
- Le barème pris en compte dans la procédure d'extension est le moins élevé de toutes vos demandes: ne sont pris en compte que les points liés à l'échelon au rapprochement de conjoint, au handicap. Les 50pts de stagiaire et le rapprochement sur la résidence de l'enfant ne sont pas pris en compte par exemple...